



D3180-Direction des finances-Gestion budgétaire

DECISION DU MAIRE N° d.2024.136

Budget principal de la ville de Versailles. Exercice 2024. Virements de crédits entre chapitres

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5217-10-6 donnant la faculté à l'assemblée délibérante de définir les pouvoirs de l'exécutif en matière de virements de crédits ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu la délibération n°D.2022.12.107 du Conseil municipal de la Ville de Versailles du 8 décembre 2022 approuvant la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 ;

Vu la délibération n°D.2023.12.104 du Conseil municipal de la Ville de Versailles du 14 décembre 2023, approuvant le budget primitif 2024 de la Ville et autorisant l'ordonnateur à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Vu la délibération n°D.2024.06.40 du Conseil municipal de la ville de Versailles du 20 juin 2024 approuvant le budget supplémentaire 2024 de la Ville ;

Vu l'arrêté n° A.2023.234 du 3 février 2023 donnant délégation de fonctions et de signatures aux élus de la ville de Versailles pour la mandature 2023-2026 ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

• Conformément à l'article L.5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la nomenclature budgétaire et comptable M57 donne la faculté au Conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Dans ce cas, le Maire informe l'assemblée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Ainsi, l'article 3 de la délibération n° D.2023.12.104 du Conseil municipal de la ville de Versailles du 14 décembre 2023 a prévu cette faculté et a autorisé le Maire de Versailles à procéder à des mouvements de crédits dans les dispositions précisées ci-dessus.

Au budget 2024, après vote du budget supplémentaire, les crédits budgétaires ouverts au titre :

- des dépenses réelles en section d'investissement s'élèvent à 37 810 964 €, soit un montant maximum de virements fongibles de 2 835 822,30 € en investissement ;
- des dépenses réelles (hors charges de personnel) en section de fonctionnement s'élèvent à 48 446 345 €, soit un montant maximum de virements fongibles de 3 633 475,88 € en fonctionnement.

La décision n° d.2024.051 du 16 mai 2024 relative à des virements fongibles concernait différents virements à hauteur de 708 949 € en section de fonctionnement.

La décision n° d.2024.098 du 2 août 2024 relative à des virements fongibles concernait différents virements à hauteur de 66 587 € en section de fonctionnement et 567 000 € en section d'investissement.

• Le montant des virements fongibles proposées dans la présente décision s'élève à 69 000 € en section de fonctionnement et à 699 668 € en section d'investissement.

Le cumul des trois décisions relatives à des virements fongibles s'élève donc à 844 536 € en section de fonctionnement, ce qui est inférieur au seuil précité de 7,5 % (représentant 3 633 475,88 € au budget 2024) et à 1 266 668 € en section d'investissement, ce qui est inférieur au seuil précité de 7,5 % (représentant 2 835 822,30 € au budget 2024).

L'application de ce dispositif permet de faire face, dans les limites indiquées ci-dessus, à des dépenses devant être engagées dans un délai rapide, sans attendre une décision modificative, en effectuant des virements de crédits d'un chapitre à un autre.

Au vu des consommations et engagements réalisés ou devant être effectués à la date de la présente

décision, il y a lieu de procéder aux virements de crédits spécifiés dans le tableau ci-après.

DECIDE

- 1) d'autoriser, dans le cadre de l'exercice 2024 du budget principal de la ville de Versailles, les virements de crédits entre chapitres figurant dans le tableau ci-après et de signer tout acte ou document s'y rapportant :

Numéro de Virement	Ligne abondée	Ligne diminuée	Montant virement	Motif du virement de crédit
1	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	9 000 €	Dotation vestimentaire pour les animateurs du périscolaire
	933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage.		
	93331 - Centres de loisirs	93211 - Ecoles maternelles		
	60636 - Habillement et vêtement de travail	6067 - Fourntures scolaires		
2	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	28 000 €	Complément de crédits pour la gestion des horodateurs (prestation d'interfaçage nécessaire pour le paiement du stationnement par téléphone mobile, ce mode de règlement étant en forte progression)
		932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage.		
		93281 - Hébergement et restauration scolaire		
		6042 - Achats de prestations de services		
	938 - Transports	Section : fonctionnement Mouvement : réel	32 000 €	
		933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
	93845 - Voirie Communale	93331 - Centres de loisirs		
		6042 - Achats de prestations de services		
6188 - Autres frais divers				
Total des crédits entre chapitres - section de fonctionnement			69 000 €	
3	Section : investissement Mouvement : réel	Section : investissement Mouvement : réel	50 000 €	Réalisation de la couverture de la toiture du local commercial, sis 67 rue Royale.
	906 - Action économique	902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage		
	90632 - Industrie, commerce et artisanat	90212 - Ecoles primaires		
	21321 - Immeubles de rapport	21312 - Bâtiments scolaires		
4	Section : investissement Mouvement : réel	Section : investissement Mouvement : réel	32 800 €	Travaux d'aménagement pour l'installation d'une ludothèque, rue du Jeu de Paume
	903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	906 - Action économique		
	90348 - Vie sociale et citoyenne- Autre	90633 - Développement touristique		
	21318 - Autres bâtiments publics	21318 - Autres bâtiments publics		
5	Section : investissement Mouvement : réel	Section : investissement Mouvement : réel	20 000 €	Temple protestant : travaux supplémentaires de déplombage avant réfection des peintures
	903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	904 - Santé et action sociale		
	90312 - Patrimoine	90420 - Frais communs		
	21314 - Bâtiments culturels et sportifs	21318 - Autres bâtiments publics		
6	Section : investissement Mouvement : réel	Section : investissement Mouvement : réel	27 000 €	Travaux de réaménagement des locaux du 15/17 avenue de Paris
		904 - Santé et action sociale		
		90420 - Frais communs		
	900 - Services généraux	21318 - Autres bâtiments publics	1 000 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
	90024 - Aides aux associations	901 - Sécurité		
	21318 - Autres bâtiments publics	9011 - Police, sécurité, justice.		
	21311 - Bâtiments administratifs			
7	Section : investissement Mouvement : réel	Section : investissement Mouvement : réel	4 200 €	Acquisition de matériels pour les offices de la restauration scolaire
	902 - Enseignement, formation professionnelle et	900 - Services généraux		
	90281 - Hébergement et restauration scolaire	90020 - Administration générale de la collectivité		
	2188 - Autres immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles		

Numéro de Virement	Ligne abondée	Ligne diminuée	Montant virement	Motif du virement de crédit
8	Section : investissement Mouvement : réel 902 - Enseignement, formation professionnelle et 90212 - Ecoles primaires 2313 - Constructions	Section : investissement Mouvement : réel	154 343 €	Etudes et travaux pour la rénovation de l'école des Condamines (verrières, façades, amélioration énergétique)
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90348 - Vie sociale et citoyenne - autres		
		2313 - Constructions	104 525 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90322-Stades		
2031 - Frais d'études				
9	Section : investissement Mouvement : réel 905 - Aménagement des territoires et habitat 90518 - Autres actions d'aménagement urbain 2313 - Constructions	Section : investissement Mouvement : réel	3 117 €	Ancienne Poste : avancement des travaux d'aménagement du 2 ^{ème} étage pour l'installation de la médiathèque et des travaux d'accessibilité du sous-sol.
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90322-Stades		
		2031 - Frais d'études		
		Section : investissement Mouvement : réel	92 377 €	
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90325-Autres équipements sportifs		
		2313 - Constructions	50 000 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90314-Musée		
		2031 - Frais d'études	41 552 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90311-Activités artistiques, actions et manifestations culturelles		
		2031 - Frais d'études	20 592 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90323-Piscines		
		2031 - Frais d'études	10 354 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90321-Salles de sport, gymnase		
		2031 - Frais d'études	1 112 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		904 - Santé et action sociale		
		904212 - Aide à la famille		
		2313 - Constructions	2 470 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		904 - Santé et action sociale		
		904222 - Multi-accueil	58 423 €	
		2313 - Constructions		
Section : investissement Mouvement : réel				
906 -Action économique	10 003 €			
9064 - Rayonnement et attractivité du territoire				
2313 - Constructions				
Section : investissement Mouvement : réel				
906 -Action économique				
90633 -Développement touristique				
45813 Opérations sous mandat Espace intersitel rue du Jeu de Paume				

Numéro de Virement	Ligne abondée	Ligne diminuée	Montant virement	Motif du virement de crédit
10	Section : investissement Mouvement : réel 900 - Services généraux 90020 - Administration générale de la collectivité 2051 - Concessions et droits similaires	Section : investissement Mouvement : réel	1 100 €	Crédits destinés à la refonte du site intranet de la Ville
		903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		90313 - Bibliothèques, médiathèques		
		21838 - Autres matériels informatiques	4 600 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		908 - Transports		
		90845 - Voirie communale		
		2051 - Concessions et droits similaires	10 100 €	
		Section : investissement Mouvement : réel		
		901 - Sécurité		
9011 - Police, sécurité, justice.				
2051 - Concessions et droits similaires				
Total des crédits entre chapitres - section d'investissement			699 668 €	

- 2) que M. le Directeur général des services et le Comptable assignataire de la Ville de Versailles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.